

Zoom sur...

La journée internationale des droits de l'enfant



18 novembre-Groupe scolaire Denis Diderot

22 novembre-Groupe scolaire de la rue d'Arvor

Comme l'année passée, la Ville de Landivisiau et l'équipe du service Enfance Famille Jeunesse ont décidé de renouveler, le temps d'une après-midi d'activités TAP, le projet d'animation autour de la journée internationale des droits de l'enfant.

Landivisiau, ville amie des enfants !

Au-delà de l'importance du sujet, ce projet est en adéquation avec le titre « ville amie des enfants » décerné à la Ville de Landivisiau par l'UNICEF, pour ses actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.



L'UNICEF est un organisme travaillant pour les droits des enfants partout dans le monde en s'appuyant sur les principes de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, la CIDE, traité adopté par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 20 novembre 1989.

Elle regroupe un ensemble de principes et d'obligations reconnus de façon universelle. Elle affirme qu'une société ne peut pas envisager de vivre en paix et dans la justice, si les droits de l'enfant ne sont pas respectés.

La CIDE repose sur quatre principes fondamentaux sans lesquels aucun des droits qui y sont présents ne peuvent être respectés : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement et enfin, la participation des enfants.

↳ Pour plus de détails, n'hésitez pas à suivre le lien ci-dessous :

https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/02_CIDE_QUEST-CE_QUE_C_EST.pdf

L'après-midi en maternelle...

Les enfants, après leur sieste ou temps de repos, ont écouté l'histoire d'Hansel et Gretel afin d'aborder, de manière très adaptée et ludique, les droits de l'enfant. Ce conte de Grimm relate l'histoire de deux enfants perdus par leurs parents, se réfugiant chez une vieille dame qui enfermera Hansel dans une cage, et fera de Gretel sa servante.

Vient ensuite le moment de faire réagir les enfants autour des photos d'illustrations des moments clés du conte... Est-ce bien ou mal ? Triste ou joyeux ? A-t-on le droit de faire ça aux enfants ? Quels droits ont les enfants pour se sentir bien dans la vie ?...





Enfin, des photos mettant des enfants en situation de « bonheur » ou de « malheur », dans la réalité de tous les jours, sont montrées aux enfants afin de discuter de leur ressenti spontané.



Après les échanges sur les droits de l'enfant, la visite des représentants de l' UNICEF accompagnés de Laurence Claisse, Maire de Landivisiau, Christine Portailier, adjointe à l'éducation et à la formation et Karine Cocaign, directrice du service Enfance Famille Jeunesse a permis d'échanger et d'expliquer brièvement le rôle de leur organisation puis de répondre aux questions des jeunes enfants.

Par la suite le groupe de maternelle est invité à confectionner ensemble un arbre à droits, dans lequel chacun va pouvoir accrocher un ballon gonflable sur lequel est inscrit « ce qui est bien » ou « ce qui est mal » pour l'enfant.

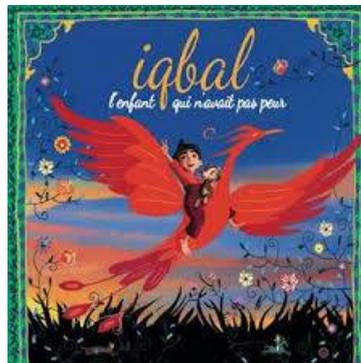


L'après-midi en primaire...

-CE2/CM1/CM2

Le début de l'après-midi démarre par la diffusion d'extraits du film « Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur » sorti au cinéma cet été. Ce dessin animé retrace partiellement la véritable histoire d'Iqbal Masih, enfant esclave et figure emblématique de la lutte contre le travail des enfants dans le monde.

Dans cette histoire, le jeune héros doit faire face à la maladie de son frère qui, pour guérir et vivre, a besoin de médicaments coûtant extrêmement cher au Pakistan. Il est donc, selon lui, dans l'obligation d'aller travailler dans une fabrique de tapis pour financer les besoins médicaux. Iqbal se retrouve ainsi emprisonné parmi d'autres enfants contraints à l'esclavage.



Suite au visionnage du film, la visite des représentants de l' UNICEF accompagnés de Laurence Claisse, Maire de Landivisiau, Christine Portailier, adjointe à l'éducation et à la formation et Karine Cocaign, Directrice Enfance Famille Jeunesse a permis, comme en maternelle, de sensibiliser et d'expliquer le rôle de l'organisme dans le monde.





Les groupes se sont ensuite réunis en petit nombre afin d'effectuer les ateliers préparés par les animateurs.

Le premier atelier a permis d'effectuer un retour sur les séquences marquantes du film et de tous les droits non respectés par les personnages obscurs de l'histoire. Afin d'amener les enfants à discuter, le mini-débat est effectué à l'aide d'images tirées du film et à remettre en ordre.



Le second atelier est une exposition de photos mettant en scène des enfants du tiers monde dans leur situation de travail pénible du quotidien. Comme chaque image retrace une histoire, le but est de lire à toute la classe un texte puis d'en retrouver l'appartenance à sa photo. Enfin, les réactions face à l'exposition permettent aux enfants d'être sensibilisés face à la réalité.

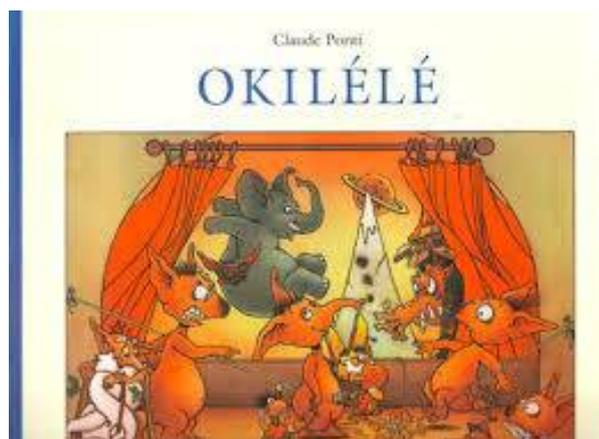




Le dernier atelier a permis aux enfants de connaître et discuter des droits de l'enfant. Ils ont alors fait correspondre les droits à leur dessin.

-CP/CE1

Les CP et CE1 quant à eux, ont découvert les droits des enfants ainsi que le rôle de l' UNICEF d'une autre façon. En effet, le débat à installer étant un peu plus difficile à cet âge, les animateurs ont préféré se concentrer sur l'aspect ludique de l'apprentissage des droits des enfants. Ainsi, les agents du service Culturel ont, à l'image des maternelles, choisies la lecture de l'histoire d'Okilélé de l'auteur Claude Ponti racontant l'aventure d'un personnage qui, dès sa naissance, n'était pas beau. A tel point que ses parents, ses frères, sa soeur dirent "Oh, qu'il est laid!" Ainsi Okilélé croyait que c'était son prénom...et ne comprenait pas pourquoi il gênait partout où il se trouvait. Mais il décidait de ne pas se laisser faire ! C'est le début d'une très longue histoire et d'un très beau voyage...



A la suite de cette histoire, les animatrices présentaient des images tirées du livre afin de faire réagir les enfants sur les moments malheureux et discutables de la vie d'Okilélé.

Par la suite, elles ont proposé des photos de situation d'enfants représentant des scènes simples dans lesquelles ils devaient identifier si l'enfant était en situation de droits ou de non droits.

Les animateurs du service Enfance Famille Jeunesse ont, quant à eux, organisés des jeux dans lesquels les enfants gagnaient des points si les réponses données étaient correctes.

Ces défis questions/réponses étaient animés sous différentes déclinaisons.

Un jeu de l'oie particulier confectionné pour l'occasion permettant aux groupes de déplacer leur jeton selon les réponses, un parcours moteur qu'ils devaient parcourir avant de pouvoir donner les réponses.

Suite aux jeux, les retours sur les réponses ont permis aux animateurs de discuter et sensibiliser les enfants aux droits, à la situation des enfants dans le monde et au rôle de l' UNICEF.

Paroles d'enfants...

« La vie n'est pas facile pour tous les enfants... C'est pas comme nous ... ici on a d'la chance mais on n'sait pas toujours»

« C'est bien d'avoir école en fait »

« Moi quand j'serais grand et qu' j'irais travailler, je n'vais pas m'laisser faire par mon chef hein! Ah non non ! Il faudra qu'il me paie bien et je rentre chez moi tous les soirs ! Sinon je deviens méchant aussi ! »